

La facturation électronique

Contexte professionnel

Le législateur impose la généralisation de la facturation électronique à compter du 1^{er} septembre 2026 pour les grandes entreprises et celles de taille intermédiaire. Et pour les petites et moyennes entreprises ainsi que les micro-entreprise, cette obligation d'émission et de réception de factures électroniques deviendra réalité au plus tard au 1^{er} septembre 2027.

Cette formation permet de **s'approprier les réglementations et les normes associées à la facturation électronique** et d'**optimiser le process administratif et les coûts inhérents à la facturation traditionnelle**.

Objectifs

- ✓ **Appréhender** les concepts et **identifier** les avantages de la facturation électronique.
- ✓ **Comprendre** les réglementations et les normes en vigueur pour la facturation électronique.
- ✓ **Créer, envoyer et gérer** des factures électroniques de manière efficace.
- ✓ **Améliorer** l'efficacité administrative et **réduire** les coûts associés à la facturation traditionnelle.
- ✓ **Explorer** les outils et les logiciels disponibles pour faciliter le processus de facturation.

Tarif

280 euros nets de taxes.

Possibilité de prise en charge totale ou partielle en fonction de la situation propre au stagiaire.

Public et conditions d'accès

Cette formation est accessible à tout public (chef d'entreprise, associé, collaborateur, salarié, créateur d'entreprise / porteur de projet...).

Prérequis : aucun.

Effectif minimum par groupe : **8** apprenants.

Effectif maximum par groupe : **12** apprenants.

 Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Contacts

CMA Formation Schiltigheim

30 avenue de l'Europe, 67300 SCHILTIGHEIM

☎ 03 88 19 79 07 / ✉ gestionfc67@cm-alsace.fr

CMA Formation Colmar

13 avenue de la République, 68000 COLMAR

☎ 03 89 20 84 62 / ✉ gestionfcc@cm-alsace.fr

CMA Formation Mulhouse

12 boulevard de l'Europe, 68100 MULHOUSE

☎ 03 89 46 89 05 / ✉ gestionfcm@cm-alsace.fr

Référente handicap - Véronique LITTEL

☎ 03 88 19 79 17 / ✉ vlittel@cm-alsace.fr

Lieu et date

 La formation est proposée au sein des sections CMA de Schiltigheim et Colmar.

 Pour connaître les calendriers de formation, nous contacter ou consulter la programmation sur notre site internet.

Durée de la formation - délai d'accès

7 heures - 1 jour

Le délai moyen d'accès à la formation est de 15 jours.

Modalités de validation

Attestations de formation et de réussite le cas échéant (cf. résultat à l'évaluation sommative évoquée ci-dessous).

Modalités de formation

Cette formation est accessible en Formation Continue.

Taux de réussite

Taux de satisfaction

Taux de recommandations

Nouveauté
2025

PROGRAMME

Introduction

- Présentation du thème et de son importance pour les entreprises
- Définition de la facturation électronique et comparaison avec la facturation traditionnelle
- Objectifs et avantages de la facturation électronique pour les TPE / PME

Législation et normes

- Explication des réglementations et des obligations légales liées à la facturation électronique
- Présentation des normes internationales et nationales en matière de facturation électronique
- Comprendre les exigences en termes de sécurité, de conservation et d'archivage des factures électroniques

Processus de facturation électronique

- Etapes détaillées pour créer une facture électronique : du devis à l'envoi
- Choisir le bon format de facture (PDF, XML...) et comprendre les normes de structure
- Utiliser des logiciels de comptabilité ou des plateformes en ligne pour générer des factures
- Intégration de la facturation électronique dans les processus commerciaux existants

Outils et logiciels

- Présentation des solutions logicielles et des plateformes en ligne pour la facturation électronique
- Avantages et fonctionnalités des différents outils disponibles
- Choisir le logiciel adapté aux besoins de l'entreprise
- Démonstration pratique de l'utilisation d'un logiciel de facturation

Cas pratiques et exercices

- Etude de cas réels pour illustrer les concepts abordés
- Exercices pratiques pour créer et envoyer des factures électroniques
- Résolution de problèmes communs rencontrés lors de la mise en place de la facturation électronique

Optimisation et bonnes pratiques

- Stratégies pour optimiser le processus de facturation électronique
- Conseils pour améliorer la rapidité et l'efficacité de l'envoi de factures
- Pratiques recommandées pour une gestion efficace des factures et des paiements
- Echanges d'expériences et de meilleures pratiques entre les participants

Modalités pédagogiques

- Formation réalisée **en présentiel** et conduite à travers **une pédagogie active et participative** valorisant les démonstrations, les exercices individuels et en sous-groupes ainsi que les études de cas et les exemples concrets, de manière à illustrer les concepts par une mise en pratique.

Équipement technique

- Les moyens matériels mobilisés sont en adéquation avec les objectifs de la formation et le programme associé. Dans ce cadre, une session « La facturation électronique » est conduite au sein d'une salle informatique disposant entre autres équipements d'un vidéoprojecteur et d'un accès internet haut débit.

Modalités d'évaluation

- **Positionnement** en amont de la formation.
- **Évaluations formatives** effectuées durant toute la durée de la formation, sur la base d'exercices, d'études de cas et d'échanges d'expérience, de manière à s'assurer de la compréhension par les participants des concepts abordés.
- **Évaluation sommative** : sur la base d'un questionnaire.

Intervenants

Formateur consultant **expert en comptabilité / gestion** auprès des TPE / PME.



Retrouvez toutes
nos formations
sur notre site



FORMATIONS COURTES
FORMATIONS DIGITALES
CERTIFICATIONS
FORMATIONS INDIVIDUALISÉES

Conditions générales
de vente :

